### OFFRE DE SERVICE MOBILITE INTER-SITES

## **NAVETTES INTER-SITES**

MAJ: 28/03/2023

# A partir du 3 avril 2023 Une liaison TODS-DQN fonctionne tous les jours de semaine



### Nature de la navette :

La Direction des Finances, des Achats et des Services (DFAS) dispose d' un marché portant sur la prestation de transport des agents entre les sites de nos ministères au moyen d'un véhicule-navette. Le titulaire du marché notifié en mars 2023 est l'entreprise « autocars dominique ».

Dans le cadre des engagements pris par les ministères sociaux en faveur du développement durable et le plan de l'administration exemplaire :

- 1. Cette navette est depuis août 2010 un véhicule électrique
- 2. Ce véhicule est adapté au transport de personnels à mobilité réduite grâce à une plateforme surbaissée et une rampe d'accès latérale et fonctionne avec un dispositif adapté pour les personnels non-voyants ou malvoyants étant munie de balises sonores.

L'aménagement intérieur du véhicule comprend une capacité d'accueil de 22 places.

#### Périmètre de la navette :

Les **personnes autorisées** à utiliser ce transport sont les personnels des Ministères sociaux. Les personnels des Services du Premier Ministre sont également autorisés à utiliser le service de la navette. Les utilisateurs sont tenus de présenter leur carte professionnelle ou leur badge au conducteur à chaque trajet. Toutefois, un contrôle visuel est accepté dans la mesure où la personne a été contrôlée à minima une fois par ce même conducteur.

Sont également autorisées, les personnes extérieures à notre Ministère se rendant en réunion ou rendez-vous sur l'un ou l'autre des deux sites. Ces personnes doivent présenter au conducteur, une convocation transmise par l'administration validant le rendez-vous ou la réunion auquel elles sont invitées. La procédure de contrôle visuel n'est pas admise pour les personnes extérieures aux Ministères, l'opération de contrôle étant permanente (présentation de la convocation).

En complément de la navette reliant Duquesne à la Tour Olivier de Serres (Arrêt situé entre le 78 et le 82 rue Olivier de Serres), les agents des ministères sociaux peuvent bénéficier de celle des services du Premier ministre. Son trajet principal permet de rejoindre Matignon, rue Vanneau, depuis le 20 avenue de Ségur (cf dépliant).

#### Fonctionnement de la navette :

Le service fonctionne sur la base d'une rotation de 30 minutes, avec 2 navettes simultanées entre les 2 sites Duquesne et TODS. Chacune prend son premier départ d'un site pour rejoindre l'autre. Le temps de trajet moyen est de 30 minutes (Fonctionne uniquement les jours ouvrés).

#### Horaires par site (Premier/Dernier):

Premier départ de Duquesne 8h30 / Dernier départ de Duquesne : 18h

Premier départ de TODS : 8h 30 / Dernier départ de TODS : 18h

#### Points de montée/descente :

Arrêt Duquesne, au niveau de la station « Duquesne-Lowendal » des bus 28/86

Arrêt TODS: au niveau de l'arrêt de la station « La Traverse » devant le 78 rue Olivier de Serres.

#### RAPPEL: HORAIRES DE LA NAVETTE (DUQUESNE - TODS)



Départ Duquesne	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00
Départ TODS	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30
Départ Duquesne	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30	18h00	
Départ TODS	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	

#### HORAIRES A RETROUVER SUR L'INTRANET PACO

### Circuit de la navette TODS-DQN

